

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice

Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.
Suisse	10 »
Etranger	14 »
Réclames	20 »
Mortuaires	16 »

Annonces reçues par PUBLICITAS S. A. Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8
Compte de chèques post. Il c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an 6 mois 3 mois	ETRANGER	Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin	12.— 7.— 4.—	Chaque num.	31.— 16.— 8.50
Avec Bulletin	16.— 9.— 5.—	Par 2 num.	20.— 10.50 5.75
Compte de chèques postaux Il c 274		Avec Bulletin officiel, tarif spécial	

Long feu

Dans quels poulaillers couve-t-on les fausses nouvelles ?

C'est la question que chaque député se posait samedi en sortant de la séance du Grand Conseil où l'on venait d'examiner la gestion du Département de l'Intérieur.

Il était impossible de jeter plus abondamment des suspensions dans l'opinion publique qu'on ne l'a fait pour la fièvre aphteuse et pour les routes de montagne, mais, en même temps, il eût été difficile de se montrer plus maladroit.

Ainsi l'enquête du vétérinaire fédéral, qui devait contenir des histoires monstrueuses a été fouillée par la commission de gestion et lue par les Rapporteurs au Grand Conseil.

Il n'y a pas de quoi fouetter un chat, et à la réflexion, nous nous demandons encore quels sont les mobiles qui ont fait monter ce bateau.

Nous ne savons ce que M. Défago a pu promettre aux rédacteurs du *Confédéré* et de la *Feuille d'avis*, mais il est soutenable que le chef du Département de l'Intérieur ait voulu réserver les prémices de ce rapport à la Haute Assemblée.

Les députés eussent probablement été étonnés du contraire.

Quoiqu'il en soit, cette question a été réglée en un tour de main, après quelques explications demandées et auxquelles il a été répondu. On avait annoncé un déluge d'interpellations. Il n'y a pas même eu la légendaire tempête dans la verre d'eau.

On avait prédit également que le problème des routes de montagne allait prendre des proportions catastrophiques. Or, les plus farouches cerbères ont dû reconnaître qu'il n'y avait pas la moindre apparence de vérité dans l'information annonçant qu'il existait à cette heure, un dépassement de crédits formidable.

Sur les trois millions et demi votés par le Grand Conseil et le Peuple, il n'y a pas même sept cent mille francs de dépensés en ce moment.

Les Jérémies de malheur avaient tout simplement transformé les dépassements de prévisions en dépassements de crédits.

Mais nous avons de la peine à croire que le rédacteur de la *Feuille d'avis* ait pris ces racontars sous son bonnet. Il a certainement été inspiré par des gens qui font les marmottes d'hiver et qui profitent de toutes les occasions pour sortir de leurs tanières et mordre.

De temps en temps, des gens intéressés nous abordent, et, nous prenant par le revers du veston, nous confient la nouvelle de conversions politiques retentissantes. A les entendre, c'est, à Droite, une paix universelle, bien plus solide que celle que la Société des nations est en train de forger.

Nous nous gardons à carreau fort heureusement, attendant des preuves tangibles de ces retours au bercail. Or, ces preuves, quand elles arrivent, nous confirment dans cette navrante constatation qu'il n'y a rien de changé sous le soleil.

Au début de cet article, nous cherchions les poulaillers d'où se volaient tant de canards. Quelle naïveté ! Mais ce sont toujours les mêmes pour lesquels M. Troillet est une sorte de bête de Gévaudan et le département de

l'Intérieur le commencement d'un monde nouveau.

Ch. Saint-Maurice.

Les Fanfares du Bas-Valais célèbrent à Vouvry leur quinzième festival

(De notre envoyé spécial)

C'est dans Vouvry tout enrubannée et fleurie que s'est déroulée hier, au milieu d'une foule inattendue et par un temps véritablement radieux le 15^e Festival de la Fédération des fanfares du Bas-Valais.

Tôt le matin, le train spécial déverse dans la coquette et antique cité vouvryenne, les phalanges musicales de Bagnes au Bouvetret.

Il se forme immédiatement un impressionnant défilé, qui nous prouve on ne peut mieux la place que prend dans nos moindres bourgades, le bel art de la musique.

Et c'est sur la place de la maison de ville que s'arrêtent tous ces amis d'un jour, pour y écouter M. Alfred Pot, député, ancien président, leur souhaiter, en termes chaleureux, la bienvenue de la cité et de tous les citoyens.

Sitôt cette cérémonie terminée, chacun se rend à l'église, décorée et enguirlandée avec beaucoup de goût, où M. le chanoine Daven officie. L'Estudiantina de Montthey, la jeune société mixte de mandolinistes, donne de la couleur au texte liturgique, avec un répertoire incontestablement bien choisi.

A 11 heures, les délégués se réunissent à la salle communale pour y discuter les affaires de la Fédération ; la séance, assez laborieuse, se poursuit pourtant dans le meilleur esprit. On est toutefois obligé de se séparer sans qu'aucune société n'ait accepté de prendre les responsabilités du Festival de 1932 ; on sait qu'en l'an prochain, il sera supprimé du fait du concours cantonal de Sion.

Voici déjà l'heure du banquet. Nous remarquons à la table d'honneur, M. Couchepin, président du Grand Conseil, MM. les conseillers d'Etat Troillet et de Cocatrix, Barman, conseiller aux Etats, Bioley, préfet du district et toutes les personnalités qui ont un nom dans l'administration ou dans la cité dont nous sommes l'hôte aujourd'hui.

Au banquet

Le menu, excellemment servi par MM. Bioley et Gaillard, de Montthey, et aux côtés de MM. Chevally, maire de St-Gingolph et Boch, conseiller du même endroit et en même temps notre correspondant et ami, nous écoutons avec un vif plaisir les effets oratoires de M. le président de Vouvry, Emilien Pot, qui renouvelle aux sociétés, aux amis, aux invités, les paroles de bienvenue, tout en saluant et en remerciant les hautes autorités de leur présence et en espérant que tous remporteront du 15^e Festival le plus enchanté des souvenirs.

Un morceau de l'excellente « Vouvryenne » et la parole est donnée à notre sympathique autant que récent président du Grand Conseil.

M. Jules Couchepin monte à l'estrade et, avec l'esprit caustique dont il est coutumier, nous dit que déjà en 1901, au Festival de Vouvry, il était présent en qualité de trompette dans la fanfare de Martigny-Bourg. Et c'est ainsi, dit-il, que l'on prouve que l'art musical conduit à tout... mais M. Couchepin a omis de dire que c'était à condition... d'en sortir !

Quand M. Troillet monte à la tribune, c'est un renouveau d'attention dans la multitude des musiciens, car on aime à entendre la parole de celui qui, quoique encore jeune, est déjà le plus ancien membre du gouvernement. Dans une allocution, d'ailleurs brève, il apporte aux musiciens le salut du Conseil d'Etat et souligne de but qu'ils poursuivent : harmonie des sons et harmonie des cœurs, abstraction faite de toutes préoccupations politiques.

La musique, dit M. Troillet, contribue pour beaucoup à atténuer, si ce n'est à supprimer, les luttes trop souvent stériles, qui divisent politiquement nombre de nos villages. Il lève son verre à la prospérité de la Fédération et à la santé de tous ceux qui sont ici réunis. Sa péroraison est saluée par de longs applaudissements.

M. Albert de Torrenté, président de l'Association des Musiques du Valais, clôt la série des discours. Il remercie les sociétés

et Vouvry de lui avoir donné l'occasion d'être de cette belle journée et il en profite pour lancer une chaleureuse invitation à toutes et à tous pour le concours cantonal qui aura lieu l'an prochain à Sion.

C'est au milieu de l'enthousiasme général qu'il informe l'assistance que l'Association fédérale a décidé de remettre la médaille de vétéran au très méritant M. Edouard Vannay, de l'Espérance, Vionnaz ; celui-ci est longuement acclamé, il est l'objet d'une réception vraiment triomphale à la table de la société qu'il a si longtemps soutenue.

Nous ne voudrions pas terminer ce bref exposé sans souligner la valeur des productions données pendant le banquet par la « Vouvryenne » et qui ont toutes été fort appréciées.

Et voici les sociétés qui, successivement, viennent, chacune avec un morceau de choix, charmer l'oreille de l'immense auditoire.

Profane en la matière, nous laissons le soin de causer de cette partie à notre collaborateur et bon ami M. A. Parchet, qui le fera dans un de nos plus prochains numéros.

La fête se termine dans l'allégresse de ce beau jour ; la pluie désire, un peu tard heureusement, prendre part aussi à la fête, sous la forme d'une abondante averse qui, bon côté de la médaille, rafraîchit l'atmosphère.

Elle oblige tout le monde à se réfugier dans les endroits abrités. Mais elle n'empêche pas nos valeureux musiciens d'effectuer un dernier défilé qui aboutit à la cantine, où un ultime discours, d'adieu celui-là, est prononcé.

Le Festival de Vouvry a vécu, vive le Festival de Vouvry !

M. E. T.

Les Femmes suisses à Sion

(Corr. part. du « Nouvelliste »)

Sion, 18 mai.

Samedi à 3 heures s'est ouverte dans la salle du Grand Conseil la XIX^e assemblée générale de l'Association suisse pour le suffrage féminin.

Le coup d'œil était charmant. Sur le siège du président du Grand Conseil, avait pris place, Mme Leuch, présidente de l'Association et l'épouse très distinguée de M. le juge fédéral Leuch. Sur les bancs réservés aux membres du Conseil d'Etat, se trouvaient les membres du comité. Tous les fauteuils de la salle étaient occupés. On dut même apporter des sièges.

On remarque, parmi les invités, suivant attentivement les travaux, M. Haegler, délégué du Grand Conseil, M. de Chastonnay, président du Tribunal cantonal, M. Exquis, représentant le Conseil communal, les députés Amacker et Charvoz, etc.

La séance débute par les affaires statutaires : appel des délégués, les rapports les élections, les propositions individuelles. Tout est réglé avec un ordre parfait. Un petit intermède charmant. Les scrutatrices cherchaient un chapeau pour recueillir les bulletins de vote lorsque M. Haegler eut la présence d'esprit d'aller chercher les urnes du Grand Conseil. Les dames applaudirent, regardant ces urnes officielles comme un symbole.

On a traité de l'opium, du cinéma avec un bon sens et une autorité remarquables, puis, Mme Gourd a donné sa conférence sur « L'activité des femmes à la Société des nations ».

Mlle Gourd, une Genevoise, est certainement une oratrice de premier ordre. Sans une note, sans un papier, dans une langue d'une pureté parfaite, elle peut parler longuement sans que l'attention faiblisse un seul instant. Mlle Gourd a démontré que si la femme devait beaucoup à la Société des nations, celle-ci, à son tour, devait beaucoup à la femme.

Mlle Gourd a été très applaudie. Au banquet du soir, dans la Grande Salle de l'Hôtel de la Paix, où le ctyliste se mélangeait aux travaux de l'Ecole de broderie qui dirige avec tant de compétence et de succès, Mme Métrailler, nous notons à la table d'honneur, M. Lorétan, président du Conseil d'Etat, M. Haegler, délégué du Grand Conseil, M. de Chastonnay, président du Tribunal cantonal, M. Albert de Torrenté, président de la Bourgeoisie et M. Exquis, délégué du Conseil communal.

Tous ont pris la parole, tous ont été

heureux dans leurs toasts, tous ont formulé des vœux plus ou moins étendus en faveur du suffrage féminin. M. Lorétan devait inévitablement faire des réserves. Les toasts de MM. Haegler et de Chastonnay ont été plus catégoriques. Aussi ont-ils reçu un accueil enthousiaste. Il a été donné lecture d'une fort belle lettre de M. le conseiller fédéral Motta qui se déclare un chaud partisan du suffrage féminin.

Les oratrices n'ont pas manqué. Citons Mme Leuch, Mlle Quinche, une juriste distinguée, une déléguée de Bâle, dont je n'ai pas retenu le nom, Mme Amez-Droz et Mlle Gourd. Je vous assure qu'elles furent aussi éloquentes et persuasives que les hommes. La partie oratoire était dirigée, comment dire, par une majoresse qui avait de l'esprit à revendre à nos meilleurs majors de table. Ici encore, je regrette d'avoir mangé le nom.

Des jeunes filles de Savîèze, en costume local, et des jeunes filles d'Evolène que conduisait Mlle Métrailler ont fait irruption dans la salle au dessert comme un charmant vol d'alouettes. Elles ont chanté, offert des fleurs, mettant beaucoup de grâce dans le geste et la voix.

M. Gabud a donné une très intéressante conférence sur la « Femme valaisanne » dans tous les domaines, conférence qui dut malheureusement être écourtée, mais qui n'en fut pas moins appréciée.

Il était près de onze heures lorsque la partie officielle prit fin.

Dimanche, les déléguées se retrouvent à la salle du Grand Conseil pour les deux substantielles conférences de Mme Gschwind-Regenass sur la « Collaboration de la femme dans l'administration scolaire » et de M. le Dr Veillard sur la « Protection de la Famille ».

A remarquer parmi les auditeurs la présence de M. le conseiller national Escher.

L'après-midi tout le monde se retrouve à Valère où le Conseil d'Etat et le Conseil communal de Sion offrent le thé. Ces dames ne tarissaient pas d'éloges sur l'hospitalité valaisanne et sur l'accueil qui leur a été fait par les trois pouvoirs du canton.

Mme Leuch a dit tout cela avec cette finesse et cette délicatesse de cœur qui en font une présidente remarquable.

Il serait ingrat d'oublier l'homme qui fut, à Sion, l'âme de cette organisation impeccable, M. Paul de Rivaz. Mme Leuch a dit qu'il valait toute une section. Le mot est joli, mais il n'est pas exagéré. M. de Rivaz a mis tout son cœur de féministe convaincu à préparer une réception qui vivra longtemps dans le souvenir des déléguées de l'Association suisse pour le suffrage féminin.

C.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation

La libération du territoire allemand

Mise en vigueur du plan Young, évacuation de la Rhénanie, évacuation de la Sarre ; trois points bientôt acquis, qui libéreront l'Allemagne de tout contrôle et lui feront retrouver la pleine et entière indépendance, ainsi que le recouvrement de la dernière parcelle occupée de son territoire.

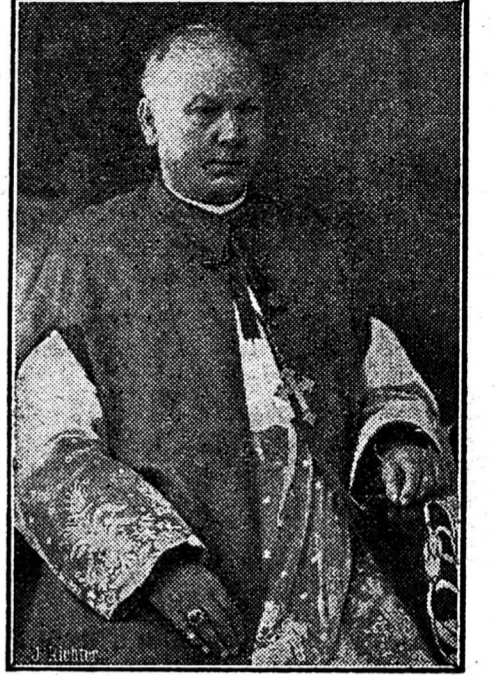
Les deux premiers actes découlent l'un de l'autre.

La commission des réparations ayant constaté que les conditions prescrites par l'accord de la Haye pour la mise à exécution du plan Young étaient remplies, a déclaré la mise en vigueur de ce plan à la date du 17 mai 1930.

En conséquence, l'évacuation de la 3^e zone rhénane par les troupes françaises a aussitôt commencé. Le retrait de l'armée d'occupation sera vraisemblablement achevé pour le 30 juin prochain.

Délivrée de l'étranger en Rhénanie, l'Allemagne ne chômera pas pour arriver à l'évacuation de la Sarre. Les négociations sont d'ailleurs en cours, mais des obstacles nombreux barrent le chemin. Il est probable cependant que la ténacité allemande aura raison des difficultés et que d'ici peu la Sarre fêtera, comme se prépare à le faire la Rhénanie, la rentrée des bataillons germaniques dans les villes pavloises aux couleurs impériales.

Un jubilé



Le 22 mai, il y aura cinquante ans que Mgr Dr Alois Huber, Recteur du Collège Maria Hilf, à Schwyz, bien connu de nombreux étudiants valaisans, fut ordonné prêtre à Rome.

Pour l'agriculture allemande

Le Reichstag allemand est assemblé à nouveau depuis quelques jours et s'est attelé à la dure besogne de l'examen du budget.

Malgré l'opposition des populistes bavarois, il a décidé la suppression de la représentation du Reich à Munich.

Le Reichsrat, d'autre part, va s'occuper de l'aide à apporter aux agriculteurs des provinces de l'Est, dont les pertes s'élevaient de 400 à 500 millions de marks par an. Des mesures nombreuses seront prises à leur égard, consistant notamment dans l'allégement de leurs dettes, la construction de maisons pour les travailleurs agricoles, la création d'une banque, avec garantie de la Prusse et du Reich.

Le gouvernement est décidé de faire accepter ces projets par le Parlement ; l'opposition paraît diminuer et l'existence du cabinet être assurée pour un certain temps.

Deux discours

M. Tardieu a prononcé dimanche au banquet de l'Union des anciens combattants un discours qui contraste fort avec celui du « Duce » italien à Livourne et Florence.

Autant celui de M. Mussolini fut enflammé, autant il fit appel à la vaillance et à l'orgueil du peuple italien pour qu'il soit prêt à toutes les éventualités guerrières, autant celui de M. Tardieu fit appel à la coopération de tous, pour aider à la grande œuvre du redressement européen et de la paix entre les peuples. L'organisation du droit pour les peuples et les hommes, de la justice sociale et internationale, voilà des buts définis par M. Tardieu.

Discours plus réconfortant, certes, que celui prononcé par le premier ministre italien, mais, ne peut-on s'empêcher de penser que les paroles de Mussolini s'inspirent peut-être, hélas, de faits qu'il serait vain de vouloir méconnaître.

« Le droit, s'il n'est pas accompagné par la force, a-t-il dit, est un vain mot ».

Peut-on lui faire grief d'une observation que trop souvent justifiée ?

A.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Atroce vengeance de blancs sur un nègre

On assiste depuis quelque temps à une recrudescence de l'esprit de vengeance à l'égard des nègres, dans l'Etat du Texas.

Après le lynchage récent d'un nègre à Sherman, on apprend aujourd'hui qu'une foule d'environ 3000 blancs a criblé de balles le corps d'un nègre incarcéré à la prison de Honey-Grove, où il attendait d'être condamné pour le meurtre d'un blanc.

La populace en délire attachait le corps du supplicié derrière une voiture qui parcourut toutes les rues du quartier nègre

de la ville. Après quoi, il fut pendu à un arbre auquel on mit le feu.

La fusée éclate et tue son inventeur

L'ingénieur Max Valier, depuis quelques années connu par ses recherches et ses tentatives nombreuses d'utiliser la fusée comme moyen de propulsion pour les véhicules et en particulier pour les avions rapides, a été, hier, victime d'un accident mortel alors qu'il se livrait à des essais avec un nouveau modèle d'appareil à fusée. Ce dernier fit explosion et un fragment de métal atteignant l'inventeur en pleine poitrine, lui déchira la veine pulmonaire. La mort fut instantanée. Valier était originaire de Munich et ses parents habitent l'Italie.

Une énorme avalanche

Une énorme avalanche s'est détachée de la montagne à Bessans, Hte Savoie, France, couvrant les prairies d'une masse de neige d'une hauteur de 8 mètres sur 600 mètres de longueur en bordure de la route des Alpes.

Trente moutons ont été ensevelis.

NOUVELLES SUISSES

Le drame de Fleurier

Au sujet de la nouvelle relatant un incident entre la garde de nuit de la localité et un sous-officier de landwehr faisant un cours de répétition dans la région, il convient d'ajouter que ce dernier n'était pas en pleine possession de ses moyens et que l'incident n'a pas eu de suite tragique. Le sous-officier n'a pas succombé. Selon l'avis du médecin qui le soigne, l'état du blessé s'améliore et, sauf complication, on peut compter sur une guérison complète et prochaine.

Se sont-ils noyés ?

Un groupe de jeunes gens du village d'Enney (district de la Gruyère), s'était rendu au bord de la Sarine pour en retirer le bois charrié par les eaux encore tumultueuses de la rivière. Au moment de repartir, ils constatèrent l'absence de deux de leurs camarades, Isidore et Julien Grandjean, âgés respectivement de 18 et 15 ans, mais ne s'en inquiétèrent pas outre mesure, pensant qu'ils avaient déjà regagné le village.

Comme à 21 heures, ils n'étaient pas encore de retour on se mit à leur recherche mais sans succès. Les recherches ont continué une partie de la nuit et ont été reprises ce matin. Les deux infortunés jeunes gens auront probablement perdu pied et auront été emportés par la Sarine. On devine l'angoisse des parents.

Blessé dans une bagarre

Samedi matin, peu après minuit, on a découvert gisant dans la rue et gémissant un homme blessé qui fut reconnu ensuite pour être Eugène Rosset, 31 ans, domicilié à Saint-Sulpice et employé comme mécanicien dans un garage lausannois. Il portait plusieurs blessures dont une affreuse : un tuyau de pipe brisé était planté dans l'un de ses yeux. Il avait, en outre, le crâne fracturé et d'autres graves blessures. Il a été conduit chez un médecin de la localité qui, après lui avoir donné les soins d'urgence et avoir retiré le tuyau de pipe de l'œil du blessé, a conduit celui-ci en automobile à l'Hôpital cantonal.

D'après l'enquête préliminaire, Rosset ayant passé la soirée dans un café de Renens, y a joué aux cartes et a eu avec un consommateur, au sujet d'un coup douteux, une altercation qui a dégénéré en bagarre, dans des circonstances d'ail-

leurs insuffisamment établies pour le moment.

Rosset a subi l'opération du trépan. L'œil infecté par le tuyau de pipe est considéré comme perdu. L'état du blessé reste très grave.

Genève vote la fusion

Dimanche a eu lieu la votation populaire sur la fusion de la ville de Genève avec les communes suburbaines (Genève-ville, Eaux-Vives, Plainpalais, Petit-Saconnex). Voici les résultats définitifs.

L'initiative socialiste sur la fusion qui prévoyait la fusion de principe mais sans le passage de certains services à l'Etat a été repoussée par 13.583 voix contre 7576.

Le contre-projet du Grand Conseil sur la fusion qui prévoyait le passage des services de police, des travaux publics, et de l'instruction à l'Etat et la remise des services industriels à un établissement de droit public a été accepté par 13.476 voix contre 7302.

L'éligibilité des femmes dans les tribunaux de prud'hommes a été admise par 19.195 voix contre 1661 et la construction d'un institut dentaire a été acceptée par 20.080 voix contre 861.

La participation au scrutin a été de 50 % environ.

Un motocycliste tué

Un motocycliste fribourgeois, Alfred Zbinden, se rendait, dimanche, à Genève, avec une motocyclette sur le siège arrière de laquelle se trouvait Gilgen Wädler, de Mézières (Fribourg).

A 8 h. 15, il passait près de Glanid, lorsqu'il committit l'imprudence de tenter de dépasser un groupe de cyclistes, sans s'être assuré de la liberté de la route, où la circulation était intense. Il effleura un des cyclistes et obliqua à gauche pour s'en éloigner. Il se trouva en présence d'une automobile genevoise conduite par M. Pierre Panzi, qui roulait dans la direction de Lausanne.

Alfred Zbinden tomba mort sur la chaussée, tué par le choc. Son compagnon, M. Wädler, a été conduit à l'infirmerie de Rolle avec de graves blessures, dont une fracture probable du crâne. Les dégâts à la motocyclette et à l'automobile sont importants.

NOUVELLES LOCALES

GRAND CONSEIL

Séance du 19 mai 1930

Présidence : M. J. Couchepin, président

Après un beau dimanche, reposant des fatigues d'une semaine de labeur, les membres de la Haute Assemblée se retrouvent plein d'ardeur à l'heure fixée pour l'ouverture de la séance.

A 8 h. 15, nous sommes déjà

A Charrat

La route de Charrat-Fully a besoin de réparations ; quelques-uns l'ont peut-être constaté dimanche ; aussi MM. Pot et L. Meyer, au nom de la Commission, présentent un projet du Conseil d'Etat prévoyant des travaux d'un coût de 40,000 francs, dont 27,000 francs pour les travaux à l'extérieur des localités et 13,000 francs pour ceux à l'intérieur des localités. L'Etat contribuera aux frais de correction par une subvention respective de 50 % et de 40 % suivant qu'il s'agit des travaux à l'extérieur ou à l'intérieur d'une localité.

Le paiement de ce subsides s'effectuera par annuité de 5000 francs.

Dans une période de 4 ans, tous les travaux seront terminés.

M. Gertschen fait remarquer que les subsides ne sont pas distribués également aux différentes communes et que des avanta-

ges ont été accordés à quelques-unes. Les explications de M. le conseiller d'Etat de Cocatrix ne lui donnent pas entière satisfaction.

Sans autre discussion, le projet est adopté en premiers et seconds débats, vu l'urgence et l'on passe au

Règlement d'exécution de la loi sur les bisces

Toute demande de mettre un projet d'irrigation au bénéfice de la loi sur les bisces du 14 novembre 1929 doit être adressée au Département de l'Intérieur, soit par les municipalités, les bourgeoisies, les consortiums ou des particuliers.

M. le conseiller d'Etat Troillet rassure M. Fama, qui désirait savoir si la subvention se calculait d'après l'importance du projet.

Le règlement prévoit quels sont les travaux subventionnés ainsi que le taux des subsides accordés. Ceux-ci vont du 30 % au 40 % suivant l'importance des travaux.

Des amendements de MM. Amacker et Schnyder sont repoussés.

Sont adoptées sans opposition les articles énumérant les conditions que doit remplir tout projet.

L'adjudication des travaux aura lieu par le Département de l'Intérieur ou le Conseil d'Etat, suivant que le devis ne dépasse pas 60,000 ou lui est supérieur.

L'allocation de subsides pour un dépassement de devis est demandée au Conseil d'Etat, si ce dépassement n'excède pas 30 mille francs et au Grand Conseil dans le cas contraire.

Une discussion surgit sur la responsabilité assumée par les intéressés dans l'entretien des bisces, et à laquelle prennent part MM. Schnyder, Gaillard, Fama, Métry.

Après explications de M. le conseiller d'Etat Troillet, le règlement est adopté.

Les remaniements parcellaires

M. Papilloud développe une motion, demandant une simplification des conditions à remplir pour pouvoir opérer un remaniement parcellaire.

N'y aurait-il pas lieu d'accorder plus de pouvoirs au Conseil d'Etat, en vue de favoriser les projets d'améliorations foncières.

Le morcellement excessif des propriétés est une cause de ruine pour l'agriculture.

Il serait indiqué d'augmenter le minimum de superficie, au-dessous duquel le partage ne peut avoir lieu.

M. le conseiller d'Etat Troillet est heureux que la motion Papilloud ait été déposée et l'accepte avec plaisir.

Un remaniement parcellaire s'impose, si nous voulons soutenir la concurrence étrangère. L'extrême morcellement des terrains rend très difficile et onéreux les travaux nécessaires à l'entretien des propriétés.

L'essentiel est de changer la mentalité des populations, qui trop souvent, s'opposent à un tel remaniement. Un projet sera présenté dans ce but au plus tard en mai prochain, si ce n'est pas en novembre.

L'un après l'autre, MM. Biollaz, Schnyder, Meyer, font ressortir l'importance de la question ou émettent des suggestions acceptées par le chef du Département de l'Intérieur.

La motion Papilloud et consorts est adoptée avec renvoi au Conseil d'Etat.

Recours en grâce

Trois demandes sont repoussées sans discussion, sur rapport de MM. G. Lorétan et Bielander.

Le 4me soulève l'attention générale. C'est celui d'Eister, condamné en 1927 pour faux et détournements, à 6 ans de réclusion. Contrairement à l'opinion du Conseil d'Etat, la Commission unanime propose la grâce d'Eister. La visite qu'elle fit au détenu la confirma dans la persuasion qu'Eister se repent sincèrement de sa faute et ne demandait qu'à recommencer une vie nouvelle. M. Lorétan donne lecture d'une lettre émouvante de M. Eister dans laquelle celui-ci rappelle les malheureuses circonstances qui

l'ont poussé aux actes délictueux commis, et sa ferme volonté de réparer, si possible, le mal fait.

Malgré le chaleureux plaidoyer de M. Lorétan, la grâce d'Eister est refusée par 40 voix contre 22.

La série continue ; cinq détenus obtiennent la libération tant désirée, tandis que deux autres continueront à méditer dans leurs cellules sur les dangers de se laisser trop facilement emporter par ses passions ou son amour du gain.

Il est déjà tard ; on aborde cependant, ou on liquide plutôt, différentes rubriques de la gestion financière et administrative.

La gestion financière et administrative est adoptée sans opposition et la séance est levée.

L'élevage du cheval et du mulet

Stations de monte. — Nous rappelons aux propriétaires de juments que les stations de monte de Charrat et de Monthey tiennent chacune à la disposition des éleveurs, un boudet-reproducteur qualifié. Le nombre de juments destinées à l'élevage chevalin est jugé insuffisant pour permettre le stationnement d'un étalon. Considérant que nous n'avons pas à notre disposition les avantages dont jouissent les éleveurs du Jura, mais que nous avons un écoulement assuré et rentable pour les produits de l'élevage mulassier, c'est au développement de cette branche de l'élevage que nous devons vouer notre attention. Les éleveurs de Monthey (M. Ignace Fornage) et de Charrat (M. Ad. Chappot) sont à même de donner aux intéressés, les renseignements qu'ils désireraient à ce sujet.

Résultat des concours fédéraux pour 1929

	A	B	C
Liechi Ernest, Granges, « Rita »	75	21	—
Bellon Ls, Troistorrents, « Belle »	74	—	5
Perrin Félix, Val d'Iliez, « Lise »	74	—	—
Gaillard Vve E., Charrat, « Verveine »	74	4	—
Chappot Ad., Charrat, « Mascotte »	74	4	25
Chappot Ad., Charrat, « Lilas »	74	18	—
Guex Ad., Chalais, « Dagora »	72	19	—
Magnin Alph., Charrat, « Thea »	72	8	10
Defago Moe, Champéry, « Souris »	72	—	—
Lindenmeyer Ad., Saxon, « Olga »	71	4	5
Germanier Ls, Conthey, « Rosa »	70	—	15
Favre Louis, Sion, « Boni »	70	18	—
Jordan Michel, Dorénaz, « Andelle »	70	7	—
Richard Ed., Vérossaz, « Lili »	70	—	—
Giroud Chs, Martigny-Bg, « Lilia »	69	10	—
Richard Jos., Epinassey, « Fanny »	69	6	—
Lonfat Flor., Charrat, « Miss »	68	17	—

b) Poulchès

Chappot Ad., Charrat, « Stella »	72	13	—
Chappot Ad., Charrat, « Fanette »	70	19	—
Varone Victor, Drône-Savièse, « Fanny »	69	18	—

c) Muletons

Jordan Michel, Dorénaz, « Lina »	70	—	—
Bellon Louis, Troistorrents, « Brune »	70	—	—
Perrin Félix, Val-d'Iliez, « Bijou »	70	—	—
Rouiller Marcel, Fays, « Princesse »	70	—	—
Dubosson Prosper, Chaulion, « Bichette »	70	—	—
Farquet Alfred, Martigny-Ville, « Fritz »	70	—	—
Ambord Eugène, Bramois, « Flora »	70	—	—
Donnet-Monnet S., Troistorrents, « Lise »	70	—	—

Ces huit propriétaires touchent chacun la prime fédérale de fr. 20.—

Les points « A » sont attribués pour les qualités de l'animal présenté, les points « B » sont attribués pour l'ascendance de l'animal présenté et les points « C » sont attribués pour les résultats de l'élevage (produits réussis). La valeur de l'ascendance établie par les certificats fédéraux de saillie et de mise-bas, est taxée à raison de 4 points pour chaque ascendant de la première génération, de 2 points pour ceux de la deuxième et de 1 point pour ceux de la 3me génération. Ne sont pris en considération, parmi les ascendants que les étalons approuvés par la Confédération et les juments ayant obtenu au moins 70 points. Les uns et les autres devront appartenir au même type que le sujet primé. Quant à la prime supplémentaire attribuée aux poulinières pour bons résultats d'élevage, elle est cal-

culée à raison de 5 points pour chaque poulain (mâle ou femelle), ayant obtenu 70 points au minimum.

Les juments primées et destinées à la reproduction sont mises au bénéfice d'une prime de base de 20 francs. Cette prime est de 10 francs pour les pouliches. Les sujets qui ont obtenus plus de 70 points bénéficient d'une prime supplémentaire pour chaque point dépassant ce chiffre ; en outre une surprime est délivrée au prorata des points attribués pour l'ascendance et une prime sont doublées par les subsides cantonaux et les disponibilités du Syndicat.

Les apiculteurs à St-Maurice

Dimanche prochain, les apiculteurs tiendront leur assemblée générale à St-Maurice. En voici le programme :

- 8 h. 40 : Réception à l'Hôtel du Simplon.
- 9 h. 20 : Messe à l'Eglise de la paroisse ;
- 10 h. : Ouverture de la séance : 1. Rapport du président ; 2. Lecture du protocole ; 3. Lecture des comptes ; 4. Discussion sur les prix et la vente des miels ; 5. Propositions individuelles ; 6. Conférence.
- 12 h. : Banquet (fr. 4, vin compris). Visite de rucher. Présentation d'une nouvelle race d'abeilles ;
- 17 h. : Retour au foyer.

La Nuit des Quatre-Temps à Sion

C'est donc samedi 24 mai, à 20 h. 30, au théâtre de Sion qu'aura lieu la première représentation de cet œuvre grandiose.

Acteurs, chanteurs, musiciens et décorateurs ont rivalisé de zèle. Les décors complètement neufs et brossés de main de maître transporteront les spectateurs dans les beaux sites de nos alpes valaisannes.

Tout permet de croire que cette représentation, qui comptera dans les plus belles que Sion aura vues, attirera les spectateurs en foule et il est prudent de retenir ses places à l'avance. (Téléphone No 153, Sion).

La lecture des horaires

En Suisse on enregistre environ 20 horaires différents (horaires locaux et guides dec hemin de fer complets). Dans les différents pays d'Europe leur nombre est encore plus grand. Dans toute l'Europe il y a certainement plus de 350 guides de chemin de fer, horaires et petits indicateurs. Chaque indicateur a ses particularités. Le public voyageur est donc obligé de s'orienter tant bien que mal dans l'arrangement et les renvois multiples. Pour les services irréguliers, ayant seulement les dimanches ou les jours ouvrables, avec wagons-restaurant, wagons-lits, etc., on employait jusqu'à présent aussi les signes de renvoi les plus variés. Cette multiplicité dans les signes de renvoi rend la lecture des horaires très difficile. Or, dans leur dernière conférence, ayant eu lieu à Varsovie, en octobre dernier, les représentants des chemins de fer de tous les Etats européens ont décidé d'adopter des signes de renvois uniformes. Ces nouveaux signes entreront aussi en vigueur en Suisse avec les nouveaux services d'été.

La nouvelle édition d'été du « National » contiendra donc ces nouveaux signes d'horaires. Les trains avec surtaxe sont marqués par des chiffres gras et par des filets pointillés du haut en bas. Pour les services n'ayant lieu que les dimanches ou jours ouvrables on emploiera également des signes uniformes. Toutes les autres observations seront précédées de lettres se suivant dans l'ordre alphabétique.

Nous renvoyons nos lecteurs expressément au feuillet joint au « National » dominant tous les détails au sujet du nouvel arrangement. Le guide « National » est en vente partout au prix de fr. 1.80.

La « Lémania »

La « Lémania », section académique de la Sociétés des Etudiants suisses a constitué comme suit son comité pour le semestre

54 FEUILLETON du NOUVELLISTE

LE CHAUFFEUR AMATEUR

GRAND ROMAN MODERNE

par

WILLIAMSON

— Toujours comme dans la vie ; a conclu sir Ralph, de son air le plus drôlement intéressant. Nous autres, pauvres mortels, sommes le plus souvent victimes, mais il arrive pourtant que nous avons comme messieurs les pigeons, notre petite revanche.

Il n'en a pas fallu davantage pour exciter la verve de Beechy, laquelle, exception faite de l'attention accordée par faveur aux pigeons, s'occupe beaucoup plus de ses querelles avec sir Ralph que des monuments qu'elle visite.

25 avril.

Tante Kitty vient de découvrir qu'elle est impatiente de connaître les nouveaux domaines auxquels elle doit son titre, et, toute admiration pour l'Italie cessant, nous partons pour l'Autriche. Je m'attendais à

voir le prince s'opposer au projet, car il s'est jusqu'ici montré peu soucieux d'affronter l'épreuve ; mais, bien au contraire, il semble encore plus enthousiaste que tante Kate elle-même.

Beechy a souri de pitié devant ce qu'elle appelle ma candeur.

Elle a une perspicacité digne d'un Sherlock Holmes pour tout ce qui touche au prince, son ennemi juré. De quelques mots entendus au hasard — est-ce bien toujours au hasard ? — elle a conclu :

1. Que le prince a un très pressant besoin d'argent ;

2. Qu'il s'est servi de son ami Corrami — présenté à tante Kitty comme un grand légiste, — pour faire entendre à la nouvelle comtesse que son titre ne serait vraiment à elle, et tout à fait légal, qu'après le versement intégral du prix de Schloss Hrrvoja ;

3. Que les deux amis n'osent pas exiger ce versement avant que tante Kate ait vu les quelques pierres qui lui ont été vendues pour un vieux château en ruine ;

4. Qu'ils jugent préférable, pour la tranquillité du prince dans l'avenir, que sa dupes soit mise en présence du fait brutal,

pendant qu'elle est encore en pleine grisurie de sa noblesse récente. Plus tard, on courrait le risque de la voir revenir au bon sens, par la réflexion ou par les conseils de ses vieux amis d'Amérique.

Ainsi expliquée, la volte-face du prince n'a plus rien qui étonne. Pauvre tante Kitty !

Nous avons quitté Venise par la lagune comme nous y étions venus, et retrouvé à Mestre la bonne auto grise, où j'ai repris ma place à côté de mon ami le chauffeur

Un court arrêt à Conegliano, un autre un peu plus loin à Udine, — une pâle copie de Venise, — et nous étions en Autriche.

Brusquement, presque sans transition, tout a changé autour de nous, architecture, paysage, aspect des passants... Le prince, qui nous attendait à Trieste, a commencé d'y prendre des airs de propriétaire, affectant une fierté chauvine de sa race et de son pays, forçant un peu indiscrettement notre admiration, quêtant notre éloge...

Au déjeuner, grande discussion, M. Barrymore tenait pour traverser l'Istrie et nous montrer Capodistria, — encore une copie de Venise, dit-on, — puis Rovigno

et Pola. Son itinéraire, accompagné de descriptions alléchantes, m'enthousiasmait, mais il n'a pas prévalu.

— Cattaro étant notre but, a dit le prince, je ne vois pas pourquoi nous nous attarderions au seuil de la Dalmatie.

— Evidemment ! a approuvé formellement tante Kitty, sans se soucier de ma déception, partagée par Beechy avec moins de résignation encore.

— Et on dit que « souvent femme varie ! » s'est-elle écrié. A ce compte, le prince méritait d'être femme. Il y a quelques jours, il trouvait inutile et presque absurde d'aller à Cattaro, et maintenant il ne rêve que d'y être !

Le prince a souri. C'est sa manière de recevoir, sans en paraître atteint, les algarades de Beechy.

— Je croyais le voyage impraticable quand je vous engageais à y renoncer, a-t-il expliqué à tante Kate, mais Corrami l'a fait récemment et il affirme que les chemins sont très suffisants...

— Comme c'est curieux qu'il connaisse mieux que vous-même votre pays et les chemins qui conduisent à vos domaines ! a remarqué Beechy sans regarder sa mère.

— Je ne fais mystère de n'avoir jamais habité Schloss Hrrvoja, miss Beechy. Je suis né à Albozzia... C'est du reste une des raisons qui me font désirer que vous passiez par là.

— Ah ! Est-ce qu'il y a une plaque près de votre porte comme sur la maison d'Alfieri, prince ?

Beechy devenait décidément impertinente, mais le prince souriait toujours.

— Non, mais j'aimerais cependant vous la montrer, puisque je ne puis malheureusement pas vous amener jusqu'à Vienne pour vous recevoir dans le nouveau Schloss Hrrvoja...

— Pourquoi non, prince ? Vous paraissez aimer à vous défaire de vos maisons celle de Vienne plairait peut-être davantage à maman...

— Beechy ! Quelle odieuse enfant vous êtes, commençait tant Kate.

Mais le prince l'a calmée d'un geste indulgent de sa main très soignée : — Je ne pourrais pas vendre ma maison de Vienne, même si j'en avais le loisir, a-t-il dit ; elle est inaliénable. Si je l'offre un jour à une femme, ce ne pourra être qu'à la princesse Dalmar Kalin.

Nouveau fiasco communiste

La grâce d'Eister devant le Grand Conseil

Inondations et tornades

d'été 1930: Président: Allet Pierre, cand. méd.; vice-président: Weber Richard, étud. méd.; secrétaire: Turberg Charles, étud. méd.; fuchs-major: Gottfrey Henri, cand. pharm.

Les pèlerins à Lourdes

On nous écrit de Lourdes:

Nous voici déjà à la moitié de notre pèlerinage. Le voyage fut excellent. Le beau temps nous avait précédés et il nous tient fidèle compagnie. Nous espérons qu'il vous est tout aussi bienveillant.

Nous faisons une retraite spirituelle prêchée par Sa Grandeur Mgr Besson. Rien n'y manque de la part de l'éminent prélat. Daigne la Très Sainte Vierge nous obtenir la grâce de coopérer fidèlement.

Nous avons fait l'adoration nocturne cette nuit. Nous venons de présider la Procession du Très Saint Sacrement.

Demain, ce sera le chemin de la Croix. Nos enfants de Marie figurent tous les jours avec la bannière mariale de Sion, le voile et la médaille, en tête de la procession.

Il serait utile d'établir l'Oeuvre de Lourdes dans toutes nos Congrégations paroissiales. La blanche phalange deviendrait, toutes les années plus nombreuse.

Le train rouge (Valais) partira de Lourdes le 20 mai à 9 h. 15;

St-Maurice arr. 15 h. 12
Sion, arr. 16 h. 22

Les Cosaques Djiguites à Montreux

Nous apprenons que la célèbre troupe des Cosaques Djiguites, qui s'est produite avec le succès que l'on connaît au Concours Hippique de Genève, viendra donner une représentation au Parc des Sports de Villeneuve, le dimanche 25 mai à 15 heures.

Placée sous le commandement du capitaine Jourkof, ils exécuteront avec la maestria que l'on connaît, 25 numéros d'aérobatic et de haute voltige. C'est une occasion unique de pouvoir les applaudir après une tournée triomphale dans divers pays d'Europe et avant un départ pour l'Australie.

CONTHEY-PREMPOLOZ. — Laiterie modèle. — On nous écrit: La laiterie de Premploz, créée sur la fin du dernier automne, grâce à de courageuses initiatives et à l'appui dévoué des pouvoirs publics, vient de franchir avec un succès marqué une première étape.

Les résultats ont été constatés à la satisfaction générale des sociétaires.

Les épouvantails que l'on agitait par-ci par-là au début; les vaines oratoires, les mauvais desseins nourris contre cette œuvre de progrès, sont tombés, heureusement tombés.

Les chiffres sont là qui prouvent. Le seul rendement en beurre, supérieur à celui qu'on obtenait de l'ancienne laiterie permettrait l'extinction de la dette en peu d'années. Et le reste! fromage de meilleure qualité, propreté idéale des locaux, pése-lait automatique, chambre à lait moderne! Ce sont autant de facteurs qui ne peuvent qu'engager les associations laitières de nos villages à ne pas dédaigner les encouragements et les subsides.

M. Chardonnens se prêtera volontiers à donner des conférences partout où on le demandera.

J.

NENDAZ. — (Corr.) Nous avons applaudi avec une légitime fierté à l'éloge que M. Charles Saint-Maurice, dans le « Nouvelliste » de jeudi, adressait à notre très méritant député M. Praz; mais, ce n'est un secret pour personne. M. Praz serait appelé à occuper un poste qui ne lui permettrait plus de siéger au Grand Conseil où son activité est, à juste titre si appréciée. Ce serait infiniment regrettable.

Espérons cependant qu'apparaîtra la solution qui conservera au Grand Conseil un de ces meilleurs éléments et assurera à Monsieur le député Praz la reconnaissance à laquelle il a droit et par ses mérites et par son dévouement à la chose publique.

Des concitoyens.

MARTIGNY. — Séance de rythmique. (Corr.) — Dimanche après-midi, Mlle Bouët, professeur diplômé de l'Institut Jaques-Dalcroze, présentait ses élèves au public de Martigny. Au programme: des marches rythmiques, quelques exercices de solfège et, pour finir, deux petites rondes accompagnées, au piano, par Mlle Vouilloz.

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous

avons assisté aux gracieuses évolutions de cette jeunesse, illustrant par le geste les rythmes proposés. Quelle excellente préparation, pensions-nous, à l'étude d'un instrument! Et, en même temps, quelle puissante école d'éducation de la volonté! Il existe en nous des antagonismes entre la volonté et l'appareil moteur, antagonismes qu'il faut réduire. L'éducateur doit apprendre à l'enfant à voir clair en lui-même, à créer une entente entre les facultés, à faire petit-à-petit de son corps le docile instrument de la pensée. Voilà à quoi tend le système de J. Dalcroze et voilà pourquoi nous ne saurions assez engager les mamans à envoyer leurs enfants au cours de rythmique.

Les élèves présentées à la séance de dimanche, petites et grandes, par leur exactitude, par leur souplesse, firent honneur à leur professeur. Le public apprécia aussi à sa juste valeur le jeu clair et délicat de Mlle Vouilloz. Mais il faut surtout complimenter Mlle Bouët qui a créé un enseignement parfaitement adapté à l'enfance et dont les résultats forcent l'admiration.

SION. — L'Assemblée primaire.

(Corr.) — Le beau temps n'est guère favorable à la fréquentation des assemblées. On le constaté une fois de plus dimanche, où une quarantaine d'électeurs se retrouvèrent à la salle des délibérations dimanche après-midi. Est-ce apathie; est-ce simplement que l'administration communale donnant satisfaction et gérant bien les intérêts de la ville voit les électeurs lui renouveler tacitement leur confiance ne faisant pas d'observations au rapport présenté.

C'est possible. Quoi qu'il en soit, l'assemblée primaire réduite a approuvé les comptes de la commune pour l'année 1929 ainsi que le budget pour 1930.

Pour l'année écoulée, les comptes ont bouclé par un excédent de recettes de 1.767,06 fr. et le budget 1930 prévoit un excédent de dépenses de 10.115 francs.

Diverses remarques furent faites par un certain nombre de citoyens, remarques du vœu auxquels répondit avec clarté et précision, M. Jos Kuntschen, qui préside aux destinées de notre modeste cité avec un talent d'administrateur remarquable. La dette flottante se monte à 500 mille fr. environ pour les services industriels, par suite de l'extension prise par ces services, pour lesquels on prévoit l'éventualité de la construction d'une troisième usine.

Une question assez importante, concernant la construction d'une maison d'école des garçons, dans ce but la Municipalité demandait l'autorisation de conclure un emprunt de 500.000 fr. auprès de la Caisse de pensions des centrales suisses d'électricité. Cette demande reçut l'approbation de l'Assemblée.

À 15 h. 30, le président levait la séance, en remerciant les citoyens qui avaient bien voulu se déranger pour accomplir un devoir civique en assistant à l'Assemblée primaire annuelle.

SION. — Voici les meilleurs résultats individuels aux différentes cibles du grand tir jubilé du Stand de Sion:

Distinctions décernées à « Concours de groupes »: 1. Heinzmann J., Viège, 452 points (don d'honneur du F. C., Sion); 2. Gaechter Louis, Vernayaz, 443; 3. Schmid Karl, Sion, 432; 4. Staebule Eric, Viège, 430/99; 5. Germanier Urbain, Vétroz, 430-93; 6. Summenmatter Léopold, Staldenried, 427,1.

Cible « Bonheur »: 1. Bieri Willy, Sierre, 99/94 points; 2. Gérardet Alfred, Sion, 99/90; 3. Studer Louis, St-Léonard, 99/89; 4. Mévillot Maurice, Sion, 99/85; 5. Abgottsson Otto, Staldenried, 98; 6. Fiorina Joseph, Sion, 98; 7. Iten Adolphe, Sion, 98; 8. Weber Walther, Sion, 98.

Distinctions décernées à la cible « Progrès »: 1. Staebule Erich, Viège 453 points; 2. Leutwyler Robert, Vouvy, 449; 3. Furger Armand, Viège, 440; 4. Muerner Emile, Brigue, 436,1; 5. Cardis François, Sion, 425,3; 6. Délez Charles, Vernayaz, 424; 7. Iten Adolphe, Sion, 423,5; 8. Venetz Emile, Brigue, 422.

Cible « Anniversaire »: 1. Cardis François, Sion, 791,1 points; 2. Furger Armand, Viège, 780; 3. Egger Alphonse, Viège, 774; 4. Roduit Marc, Leytron, 772; 5. Délez Charles, Vernayaz, 763; 6. Schmid Karl, Sion, 760; 7. Fiorina Joseph, Sion, 757; 8. Studer Louis, St-Léonard, 756,9.

Don d'honneur offert par le président fondateur du stand de Sion: Gaechter Louis, Vernayaz, meilleure passe: 281 points (max. 300).

Tir à 50 m. « Flobert »: 1. Staebule

Notre Service télégraphique et téléphonique

Les manifestations communistes

Les arrestations

BADEN, 19 mai. (Ag.) — Le nombre des personnes arrêtées à l'occasion de la manifestation communiste était, à la fin de la soirée du 18, de 44. Quelques-unes d'entre elles ont déjà été libérées. Les autres l'ont été au cours de la journée de lundi, après avoir été interrogées. Les troupes ont été licenciées lundi matin à Aarau. Parmi les personnes arrêtées se trouvent M. Brünggoli, conseiller national de Schaffhouse, le Dr Hitz.

La manifestation ne comprenait pas 500 personnes. Ce sont les troupes du bataillon de carabinier 4 et la gendarmerie argovienne qui ont maintenu l'ordre et procédé aux arrestations.

BADEN, 19 mai. (Ag.) — Douze personnes arrêtées au cours des manifestations communistes de Baden ont dû être transférées par suite de manque de place dans les prisons de Brouc. Les communistes Hitz et Bobst ont été arrêtés à Wettingen. L'une des deux femmes arrêtées avait du poivre dans la poche. Les personnes arrêtées devront répondre devant le tribunal, de violation de l'interdiction de ces réunions, arrêtée par le Conseil d'Etat.

Le mémorandum

LONDRES, 19 mai. (L.) — Le gouvernement britannique n'a pas encore reçu le mémorandum de M. Briand. On signale que le document devant soulever de nombreux points, une étude de plusieurs départements du gouvernement aura lieu sous peu. Il est certain qu'un espace de temps doit s'écouler avant qu'il soit possible d'émettre une opinion. La réponse n'arrivera au gouvernement français que dans un espace de temps plus ou moins long.

Erich, Viège, 146 points (max. 150); 2. Sarasin André, St-Maurice, 144 points; 3. Germanier Urbain, Vétroz, 144; 4. Schmid Karl, Sion, 143; 5. Hofer Ernest, Sion, 143; 6. Larissa Jacques, Sion, 141; 7. de Kalbermatten Charles, Sion, 140.

LES SPORTS

La course de la Forclaz
22 juin 1930

On nous écrit:

La course de la Forclaz qui l'an passé n'avait pas eu lieu, sera reprise avec plus d'éclat cette année. Il n'est plus besoin d'insister sur son importance et sur les difficultés qu'elle oppose aux meilleurs coureurs: un trajet accidenté, avec de nombreux tournants, une grande différence de niveau, tels sont les obstacles qu'il faudra vaincre et qui coûteront aux « as » les plus exécrés des efforts sérieux.

L'épreuve — et cela montre assez clairement sa valeur — comptera pour le championnat suisse. Elle est donc obligatoire et nous aurons le plaisir d'applaudir à la Forclaz les coureurs les plus connus et les plus téméraires de notre pays.

D'une année à l'autre, le nombre des spectateurs augmente et l'on peut compter non seulement sur la participation des sportifs valaisans; de partout en Suisse on viendra à la Forclaz assister aux prouesses des champions de la motocyclette. Or ce sera un spectacle aussi varié qu'émouvant.

Ceux qui ont eu le plaisir de suivre attentivement l'épreuve y reviendront certainement, quant aux autres, ils ne voudront pas manquer cette occasion de l'admirer dans ses détails.

Mais, il faut aussi que les coureurs valaisans aient à cœur de tenter la chance en s'inscrivant nombreux. Les meilleurs seront récompensés par des prix spéciaux. Point n'est besoin de recommander à leur attention le pavillon des prix de la Forclaz: il est connu depuis longtemps comme un des mieux garnis.

Un prix est attribué à concours intersections, et un autre au concours interclubs. Chaque comité des différentes sections se fera donc un devoir d'encourager leurs membres et de prendre part à la course. Plus elle sera disputée et plus elle vaudra palpitante.

Triste suite d'une querelle

MAENNEDORF, 19 mai. (Ag.) — Samedi, deux hommes habitant le même logement se prirent de querelle. L'un d'eux, Gaspard Weber, de Rümlang, vannier, 45 ans, donna un coup de couteau dans le dos de son compagnon, Christian Schneider, 56 ans, ouvrier de fabrique, qui fut assez grièvement blessé. Weber connu comme buveur de schnaps et homme violent, se blessa ensuite au cou, puis alla se pendre dans un grenier.

Course tragique

GENEVE, 19 mai. (Ag.) — Quelques élèves de l'école du dimanche de la paroisse de St-Gervais étaient partis dimanche, sous la conduite de 2 moniteurs, excursionner dans la région du Grand Crêt (1608 mètres). A la descente le groupe fut surpris par un violent orage. Arrivé au Plat des Rochers, Raymond Svetlik, 10 ans, fils de M. Svetlik, Tchécoslovaque, coiffeur à Genève, glissa soudain et roula d'un rocher d'une hauteur de 4 mètres. Malgré tous les soins le garçonnet ne put être ranimé.

Bataille de communistes

WEISSENFELS, 19 mai. (Wolf.) — Des collisions se sont produites dimanche entre nationalistes et communistes. Des pierres ayant été lancées contre un camion transportant des nationalistes, le véhicule traversa le bord de la route et se renversa. Le chauffeur fut frappé à la tête par les communistes. Il a été transporté à l'hôpital grièvement blessé. Des policiers accoururent et procédèrent à l'arrestation de 265 communistes et de 180 nationalistes.

Une tornade meurtrière

LITTLE-ROCK (Arkansas), 19 mai. (Ag.) — Une tornade s'est abattue hier sur la partie sud de l'Etat. Sept personnes ont péri, 3000 ont tout perdu. Il y a une centaine de blessés. Une inondation a recouvert une grande partie du sud-ouest de l'Arkansas, causant de grands dégâts. Des centaines de personnes ont quitté la région. Les dégâts s'élevent à un million de dollars.

La grève de la faim et les bombes

BOMBAY, 19 mai. (Havas.) — Les 425 volontaires qui ont été arrêtés, font la grève de la faim en signe de protestation contre la nourriture qui leur est servie.

MADRAS, 19 mai. (Havas.) — Deux policiers, un européen et un indou, ont été blessés par une bombe qui a fait explosion hier à Madras.

BOMBAY, 19 mai. (Ag.) — Une centaine de volontaires sont arrivés au dépôt de sel de Chiroda et se sont emparés d'une certaine quantité de sel. Sept volontaires ont été blessés par les policiers qui ont fait usage de gourdins. 70 arrestations ont été opérées. Sur les 400 volontaires arrêtés hier, 120 ont été remis en liberté.

Des condamnations

CHOLAPUR, 19 mai. (Havas.) — Le commandant en chef a confirmé les condamnations prononcées par le Tribunal militaire, notamment celle de M. Gandhi, condamné à 7 ans de prison et à une amende de 300 roupies; celle de M. Ganesh et de M. Gagn, président du Congrès condamnés les deux à cinq ans de prison et à 2000 roupies d'amende. La situation continue à s'améliorer. Les banques et les bureaux de poste ont repris leur service. Le Tribunal a cessé de fonctionner.

Après la bataille

LA HAVANNE, 19 mai. (Havas.) — Quatre personnes ont été tuées au cours de la bagarre d'Artenis. Le nombre des blessés est de 20.

P. HUGON - La „Winterthur“
Martigny-Croix - Toutes assurances

Un torrent de boue

SEMARANG (Java), 19 mai. (Ag.) — Un torrent de boue, venant de la montagne Telemogjo a détruit le village indigène de Likasan. 45 habitants sur 50 ont péri. Plusieurs ponts se sont écroulés.

Des maisons sous l'eau

BUCAREST, 19 mai. (Radore.) — A la suite des pluies torrentielles de ces derniers jours, de grandes inondations sont signalées dans toutes les régions. La situation est très grave.

Les routes et les ponts sont détruits et les communications ferroviaires partiellement coupées. Des quartiers entiers des villes de Piatra-Neamt, Bacau et Roman sont inondés. Une centaine de maisons sont sous l'eau.

TERRIBLES INONDATIONS

BUCAREST, 19 mai. (Radore.) — Les inondations continuent à Piatra-Neamt où le niveau des eaux atteint deux mètres. Quatre fabriques sont inondées, des centaines de familles sont sans abri. Les quartiers menacés ont été évacués. Au quartier de Bacau le niveau de l'eau atteint trois mètres, 500 personnes sont sans abri, 50 maisons se sont écroulées. A Renan, 100 maisons sont inondées. Les communications ferroviaires sont coupées. Les militaires coopèrent au secours.

ROME ET LONDRES

CITE DU VATICAN, 19 mai. (Ag.) — Dans les milieux catholiques bien informés déclarent les journaux, on affirme que les relations entre le Vatican et la Grande Bretagne s'améliorent. On ajoute qu'un accord est sur le point d'être conclu. Aux termes de cet accord des instructions seront données aux autorités civiles.

LE PLAN YOUNG EN VIGUEUR

PARIS, 19 mai. (Havas.) — M. Tardieu a reçu ce matin MM. Paul Hoesch, Briand, Marinot, Paul Tirard et le général Guillaumet. Le président du Conseil a confirmé à l'Allemagne que le plan Young était entré en vigueur samedi. Le gouvernement a donné l'ordre de procéder à l'évacuation de la troisième zone. Les représentants de la France et de l'Allemagne ont, d'autre part, constaté le rapport sur les diverses questions dont était relatives à cette évacuation qui sera conforme au programme arrêté par la haute commission et par les autorités françaises. A l'exécution de ce programme toutes les troupes françaises auront quitté la zone le 30 juin prochain et la fin de l'évacuation sera officiellement modifiée à cette date.

EVADES ET RPRIS

ZURZACH, 19 mai. (Ag.) — Les deux prisonniers qui s'étaient évadés dimanche de Zurzach, les nommés Irriger et Scheuble, ont été arrêtés lundi matin à la maison des parents de Scheuble.

SUBSIDE AU CHOMAGE

NEUCHÂTEL, 19 mai. (Ag.) — Dans sa séance de cet après-midi, le Grand-Conseil a voté à l'unanimité un décret concernant l'allocation des subventions supplémentaires aux caisses d'assurance contre le chômage.

Dr L. RIBORDY, Riddes de retour du service militaire

Monsieur Edouard BRESSOUD-BORGEAUD et familles à Muraz, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie témoignées à l'occasion de leur grand deuil, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.



Immeubles à vendre à Martigny-Bourg

L'avocat Maurice Gross, à Martigny-Ville, agissant pour les Hoirs d'Henri Pierroz, met en vente une part de maison d'habitation, ainsi qu'une grange et écurie, à Martigny-Bourg.
Pour traiter, s'adresser au soussigné, et pour visiter, à M. Ulysse Giroud-Vernay, à Martigny-Bourg.
M. Gross, avocat.

La vraie indépendance

ne vient pas simplement d'un gros gain. Elle est encore dans l'assurance qui vous préserve des coups brusqués et des revers de la vie. A LA NEUCHATELOISE, toutes assurances.

LA NEUCHATELOISE

VIE - INCENDIE - VOL - GLACES

AGENT GÉNÉRAL :
TH. LONG, BEX-LES-BAINS. Tél. 20.

BANQUE DE BRIGUE

A BRIGUE

Capital-Actions fr. 1.000.000
Fonds de réserve fr. 230.000.-

Compte de chèques post. : Ilc 253, Bureau de Sion

La Banque se charge de toutes opérations de Banque et de Change aux meilleures conditions :

PRÊTS SUR BILLETS
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET COMMUNAUX
OUVERTURES DE CRÉDITS
en comptes-courants garantis par hypothèques, nantissements de valeurs ou cautionnements
ACHAT ET VENTE DE TITRES
PAIEMENTS OUTRE-MER TRAVELERS CHÈQUES

Taux actuels des dépôts :
En comptes-courants de 3 à 3 1/2 %
En comptes de dépôts suivant durée de 3 1/2 à 5 %
Sur carnets d'épargne, avec autorisation de l'Etat et garantie spéciale 4 1/4 %
Contre obligations à 3-5 ans 5 %

La Banque délivre des tirelires à domicile contre un premier dépôt de fr. 5.-

Location de CASSETTES dans la chambre forte

PEINTURES - VERNIS ET COULEURS
PAPIERS DE TAPISSERIE - TEINTURES-PR ÉTOFFES
MORDANT BUFFLE - ENCAUSTIQUE

Demandez nos prix pour la vente en gros

Droguerie Marclay, Monthey
Tél. 109

Hôpital cantonal de Genève - Maternité

Une inscription est ouverte au Bureau du directeur de l'Hôpital, du 16 mai au 14 juin 1930, pour le

cours de sages-femmes

qui commencera le 1er octobre 1930. Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de l'Hôpital. Genève, le 16 mai 1930.

Poudre cuprique Horst

Traitement sec contre le mildiou

DÉPÔT MONT D'OR, SION
(Pont-de-la-Morge)

CARROSSERIE VALAISANNE

Luxe, Sports, Commerce. — Neuf et Réparations

Armand VOIGNIER, Les Mayennets, SION

Tôlerie en tous genres. — Soudures autogène
Travail soigné — Téléphone 3.92 — Prix modérés
L'unique Maison établie en Valais

Purifiez votre sang par **Modélia**
le dépuratif-laxatif végétal et de goût délicieux. C'est la Salsepareille Model de vieille renommée.
5 fr. et 9 fr., dans les pharmacies.
Pharmacie Centrale, Madonier-Gavin, 8, rue du Mont-Blanc, Genève

Abonnez-vous au „NOUVELLISTE“

HORLOGERIE en tous genres
MONTRES DE MARQUES
H. MORET
Avenue de la GARE MARTIGNY

Négligence
Nous attirons l'attention sur les avantages qu'offrent les

coffres-forts

et Cassettes incombustibles de la Maison **François Tauxe**, fabricant de Coffres-forts, à Malley, Lausanne. Réparations - Ouvertures - Transport

Fromages à bon marché

(Tilsiter) pièces d'env. 4 kg.
maigre par kg. fr. 1.40
quart-gras fr. 1.80
mi-gras fr. 2.30
tout gras fr. 2.80 et 3.-
Depuis 15 kg. fr. 0.20 meilleur marché.

Se recommande : **Jos. Wolf, Colre** Expéditions de fromages. Tél. 6.38

Lait **Guigoz** pour croissance des enfants



LAIT GUIGOZ S.A. VUADENS (GRUYÈRE)

OCCASION

A vendre à bas prix un soufflet de forge et une machine à percer, en bon état.
S'adresser Henri Magnin, Monthey.

FROMAGE

Expédition de fromage gras d'Emmenthal contre remboursements en colis de 5 kg. à fr. 2.50 le kg. Pour achats de pièces demies et entières, le prix se diminue en conséquence. - G. RENZ, fromagerie, AADORF (Thurgovie).

A vendre une camionnette „Unic“ à choix sur deux, machine en bon état, prix intéressant, force 14 CV. à l'impôt, charge 1500 à 2000 kg. S'adresser à H. Stroubhardt, Aigle.

Jeune FILLE

est demandée pour aider au ménage et servir au café. S'adresser à Elisa Raymond, café de la Truite, Noville, tél. 91.

A vendre

piano, buffet de cuisine, potager, lits.
S'adresser à Madame Edouard Arlettaz, Martigny.

FROMAGE tout gras à fr. 3.- ; mi-gras de montagne à fr. 2.40 ; maigre vieux, tendre à fr. 1.50 e kg. A. Haller, Bex.

Garçon d'office est demandé

Gage 80 à 90 fr. par mois. Offres à l'Hôtel Eden, Lausanne.

Estivage

On cherche à louer du bétail pour la montagne. S'adresser à Aristide Morand, Troistorrents.

On demande un bon porteur

de pain, de confiance, âgé de 15 à 18 ans. Vie de famille. S'adresser sous P. 2416 S. Publicitas, Sion.

RIDDES - Vélos et Motos

Le soussigné informe ses amis et connaissances, ainsi que le public en général, qu'il a ouvert, à Ridde, un magasin de vélos et motos. Vente, échange, réparations soignées.

Se recommande : **LOUIS FAVRE.**

PEINTURE AUTOMOBILE

Emallage à froid
Raccords et peinture neuve en tous genres

J. WUTRICH, Les Mayennets, SION

Bon marché

Bon vieux fromage maigre (un peu gâté)
Envoi de 5 kg. —.90 par kg.
" 10 " —.80
" 20 " —.70
On se recommande

Jos. Wolf, Colre, expédition de fromages. Tél. 6.38
A vendre, pour cause d'accident, une bonne

scierie mécanique

dans importante localité du Bas-Valais. Prix avantageux. S'adresser au Nouvelliste sous G. 320.

A vendre à Martigny-Bourg

pour cause de départ, un appartement de 4 pièces et cave, une grange en pierre, écuries et remises, vignes et prairies. **Bien situé.** Prix avantageux. S'adresser à Joseph Gay-Bochatay, Martigny-Bourg.

IMPRIMERIE RHODANIQUE

Tél. 8 ST-MAURICE Tél. 8

Impressions en tous genres pour la Banque, l'Industrie et le Commerce. — En-têtes de lettres, mémos, factures. Brochures — Règlements et Statuts. — Cartes des vins et Menus pour restaurants et hôtels. — Illustrations. — Journaux. — Publications scientifiques. — Prospectus simples et dépliants — Faire part de fiançailles, mariage et deuil. — Cartes de visite. Programmes et Affiches. — Timbres caoulchouc en tous genres fournis rapidement aux meilleures conditions.

NOUVELLISTE VALAISAN

LE PLUS RÉPANDU DU CANTON LA PUBLICITÉ AU GRAND SUCCÈS

S.A. J. Perrenoud & Co, Cernier

Tout le tissus

Trousseaux complets. Hautes nouveautés pour robes et blouses. Lingerie. Manteaux. Confections pour dames et messieurs. Draperies. Complots sur mesure. Tapis. Linoléums. Couvertures. Rideaux. La maison ne vend que l'article recommandable.

Tout l'ameublement

La plus importante fabrique suisse de meubles livrant directement aux particuliers. Représentant pour Vaud et Valais :

Camille Ferla, Vevey

Banque Tissières fils & Cie Martigny

Dépôts à terme 3-5 ans 5 %
Caisse d'épargne 4 1/2 %
Compte-courant 3 1/2 %

Nous faisons actuellement :
Prêts Hypothécaires
Prêts sur BILLETS
Prêts en Comptes-courants aux conditions les plus favorables

MÉLOGRAPHE

L'appareil d'enregistrement électrique de disques est en Suisse. Disques incassables, pouvant être envoyés comme simple lettre, convenant pour tous genres de gramophones, utilisables de suite après l'enregistrement.

Intéressés disposant de capital sont priés d'adresser leurs demandes pour dépôts et sous-représentations à **Max Adam**, Bâle, Steinengraben 3. Représentation générale pour la Suisse des appareils Mélographe.

A vendre

un buffet de cuisine, deux arches à blé, tige, capote et un harnais. S'adresser à Louis Chevaux, café, Lavey.

A quelques minutes de Vercorin, à louer un

chalet

de 2 chambres, cuisine et cave, avec ou sans pâturage. S'adresser sous P. 2415 S. Publicitas, Sion.

On demande pour saison d'été, à la montagne

jeune fille

de toute confiance, pour aider au ménage et servir au café. Certificats exigés. Bon gage. S'adresser au Nouvelliste sous G. 322.

Complets drap

pour hommes 34.-, 39.-, 44.-

Costumes sport

pour hommes en bon tissu angl., avec pantalon long ou saumur 39.-, 49.-, 59.-

Costumes pr garçons

en solide drap 15.50, 19.50, 24.-

Complets salopettes

7.90, 9.90, 10.90

Combinaisons moto

8.90, 10.90, 12.-

Pantalons de travail

drap spécial 10.90, 12.90, 15.50

Expédition contre remb. Indiquer tour de poitrine et prix. Echange en cas de non convenance

AUX VILLES SUISSES - VEVEY Trachsel Frères

Carrosserie-automobile

18 places, pour car alpin, en parfait état, à vendre à très bas prix.

S'adr. à Dentan, Charmontey s/ Vevey. Tél. 15.14.

VOYAGEURS

à la commission sont demandés pour visiter hôtels, pensions et particuliers (article alimentation). Offres sous K. 5163 L. à Publicitas, Lausanne.

Demandé de suite ou à convenir

jeune homme

de confiance, sachant traire et faucher. Gages et soins assurés. Offres à Constant Krieg, St-Sulpice (Vaud).

TROUVÉ

un fusil de chasse sur le parchet de Probon-Odey.

Le réclamer à Victor Morard de Dominique, Saxonne, Aigent.

On demande pour saison d'été, dans hôtel de montagne, une

cuisinière

Occasion de se perfectionner.

S'adresser au Nouvelliste sous F. 321.

On demande

DOMESTIQUE

sachant traire et conduire un cheval. S'adresser à M. Anker, Monthey.

On demande

jeune fille

de 18 à 25 ans, pour les travaux du ménage et au besoin servir au café.

S'adresser au Nouvelliste sous D. 323.

Imprimerie Rhodanique

Importante Liquidation à Montreux

La maison B. Lévy, une des plus importantes maisons de la Suisse en son genre, liquide son commerce définitivement. Il reste encore un stock important en tapis de corridors et escaliers, tapis d'Orient et autres tissus et soieries, d'ameublement, dont quantité de coupons pour coussins, dessus de divans voiles de Gènes, cretonnes, toile de Jouy, articles d'Orient, rideaux tentures, couvertures et articles blancs, toiles, fil, mi-fil et coton, linges, nappages, basin, literie, etc., etc.
La maison n'a toujours tenu que des marchandises de 1^{er} choix. Inutile de phraser pour attirer les acheteurs, ce qui du reste, a toujours été contraire aux usages de la maison qui ne faisait jamais de réclame dans les journaux. Seule une visite convaincra les plus difficiles des avantages sérieux et uniques de cette liquidation. L'énorme stock devant s'écouler en un temps très court, il sera consenti à des

sacrifices de 30% à 60% de rabais

„Au Petit Bénéfice“

Grand'Rue Montreux B. Lévy

FESTIVALS

Grand choix de CORNES D'ABONDANCE

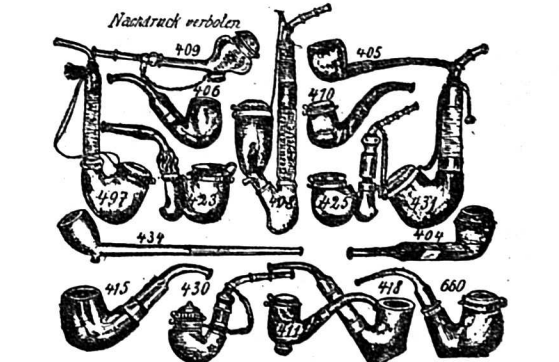
pour Sociétés de musique et autres

Prix sans concurrence

Bijouterie H. Moret, Martigny

Excellent tabac

bon marché, directement au fumeur au prix de fabrique. Prix par colis de 4 1/2 livres : le fameux No 01 fr. 6.75. No 02 (tabac de côtes) seulement fr. 5.65. Au choix coupe fine, moyenne ou grosse



Gratuitement une de ces magnifiques pipes avec 9 livres de tabac. Indiquer le numéro. Commander de suite.

Léon Beck & Co, Kriens 67
Manufacture de Tabac

AGRICULTEURS!

Nettoyez vos vaches avec la **POUDRE** pour VACHES VÊLÉES, de la

PHARMACIE de l'ABBATIALE à PAYERNE WALTHER

Prix du Paquet fr. 1.50. Dep. fr. 10.- exp. franco de port et d'emballage dans toute la Suisse. Poudre pour faire reténir les vaches. Prix du paquet, fr. 1.30.